

PREPAREZ VOTRE CURE

Cure CONVENTIONNÉE 18 jours
(Avec prise en charge Assurance Maladie)

OU

Cure LIBRE 6, 12 ou 18 jours

Etapas clés ① ② ③ ④

Etapas clés ② ③ ④

① La cure thermale conventionnée est prescrite par votre médecin traitant : envoyez votre demande de prise en charge à votre Caisse d'Assurance Maladie (voir Notice assurés sociaux ci-jointe).

② Prenez rendez-vous avec un médecin thermal (*) pour votre consultation médicale du 1^{er} jour de cure au :

 09 73 03 26 90

 Cette année, nous vous donnons la possibilité de démarrer votre cure thermale à tout moment de la semaine, du Lundi au Vendredi, sous réserve de conditions.

À SAVOIR

(*) Tous les médecins du Centre médical Avène sont à même de prendre en charge toutes les indications de cure.

 Le courrier de votre médecin traitant (ou synthèse de votre dossier médical) est à présenter lors de votre consultation médicale le 1^{er} jour de cure.

③ Réservez votre hébergement : Consultez le guide hébergements ou rendez-vous sur le site de l'Office du Tourisme « Office de Tourisme Grand Orb – Pôle Avène »

www.tourisme.grandorb.fr



④ Réservez en ligne par le bouton « RÉSERVER » sur notre site www.centrethermalavene.com, ou envoyez le formulaire « Réservation de cure 2025 » aux Thermes d'Avène par email :

contact.avenecenter@pierrefabre.com

ou par courrier postal : Les Thermes d'Avène – Les Bains d'Avène 11 Avenue Pierre Fabre 34260 Avène France

CONFIRMATION DE RÉSERVATION

Nous vous informons que les réservations 2025 sont traitées dans l'ordre d'arrivée des demandes avec une petite équipe dynamique qui met tout en œuvre pour vous envoyer votre confirmation d'inscription au plus vite.

VOTRE CURE À AVÈNE – INFOS PRATIQUES

LA CONSULTATION MÉDICALE D'ARRIVÉE EN CURE

Lors de cette consultation le 1er jour de cure, le médecin thermal établit votre prescription de soins thermaux. Vous lui remettez le courrier de votre médecin traitant (ou synthèse de votre dossier médical).

LE DÉBUT DES SOINS DÈS LE PREMIER JOUR

APRÈS LA CONSULTATION avec le médecin thermal, présentez-vous aux Thermes avec votre prescription de soins thermaux pour votre dossier d'entrée en cure.

Vous remettez à l'Accueil des Thermes l'original du Volet 1 et du Volet 2 de votre prise en charge (Sauf Cures Libres : pas de prise en charge)

LE RÉGLEMENT DE LA CURE NOUVEAU

Le forfait de cure et les honoraires médicaux sont réglés le jour de l'arrivée, à l'accueil des Thermes, déduction faite des arrhes versées et du tiers payant. Toutes prestations complémentaires pendant le séjour thermal se règlent à la réservation (ateliers, soins socio-esthétiques, articles vitrine...). La facture de cure est envoyée par email à la fin de la cure.

LES HORAIRES DES SOINS

Votre planning de soins thermaux avec vos horaires vous est remis le jour de votre arrivée en cure et pour l'ensemble du séjour. Il est très important de respecter les horaires fixés.

Les soins thermaux ont lieu tous les jours (y compris jours fériés), excepté le dimanche.

LA TENUE POUR LE CURISTE

Un peignoir et une serviette vous sont prêtés gratuitement chaque jour en début de programme de soins.

Linge supplémentaire à la semaine :

- Prêt d'un peignoir quotidien : forfait 20€/semaine.
- Prêt d'une serviette quotidienne : forfait 10€/semaine.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, le port de claquettes neuves réservées exclusivement à la zone de soins est obligatoire pour le curiste et son accompagnant le cas échéant.

Le port de tongs est à éviter car il expose à des risques de chutes sur sol mouillé. (Achat de claquettes possible à la boutique des Thermes du 16 au 46 : 10€/paire). **⚠ Attention pas de prêt de claquettes possible.**

Les bains et douches adultes sont effectués en cabine individuelle, le port du maillot de bain est laissé à votre appréciation. Celui-ci est éventuellement nécessaire en cas de massage sous eau ou de douche filiforme suivant la prescription médicale.

L'ACCOMPAGNANT POUR LES CURISTES DE -12 ANS

La présence d'un adulte aux côtés de l'enfant de moins de 12 ans est obligatoire dans les Thermes. Pendant les soins, un seul accompagnant est admis.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'accompagnant doit revêtir un peignoir prêté par les Thermes et des claquettes neuves réservées exclusivement à la zone de soins.

Autres accompagnements : nous consulter.

LA CURE SE TERMINE

Un questionnaire de satisfaction vous est envoyé, nous vous remercions d'y répondre afin de nous permettre de nous améliorer. Vous recevez la facture acquittée par email.

SERVICE ANIMATION LES MÛRIERS



Un service de navette, club enfant, activités/loisirs est joignable au numéro unique :
+33 4 67 23 46 30

RÉSERVATION DE CURE 2025

Dates de cure : du au

Cure CONVENTIONNÉE 18 jours
Avec prise en charge par l'Assurance Maladie

Cure LIBRE

- Cure libre 6 jours
- Cure libre 12 jours
- Cure libre 18 jours

Indications de votre cure :

- Eczéma/Dermatite atopique*
- Psoriasis
- Post oncologie*
- Affections des Muqueuses Buccales
- Ichtyose
- Sclérodermie
- Acné inflammatoire
- Brûlures/ Cicatrices
- Autres :.....

**Programmes d'ateliers Santé et Bien-être sur inscription (voir flyer joint)*

Renseignements concernant le curiste :

- Madame
- Monsieur
- Enfant (précisez M ou F)

Nom :

Nom de jeune fille : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél/ Mobile : Date de naissance : Taille :cm

E-mail :@.....

Rendez-vous de consultation médicale à l'arrivée :

OBLIGATOIRE

Rendez-vous confirmé avec le Dr.....

Date du rendez-vous..... Heure du rendez-vous.....

Votre lieu de résidence pendant la cure :

- Votre domicile
- Hôtel
- Location meublée
- Camping
- Autre

Nom et adresse :

Avez-vous déjà fait une cure à Avène :

- OUI
- NON
- Dans une autre station :

Comment avez-vous connu Avène ?

- Médecin (généraliste, dermatologue, autre)
- Pharmacie
- Presse
- TV
- Famille
- Produits Avène
- Internet
- Autre, précisez.....

